

REGLEMENT CHALLENGE JEUNE FSGT

ARTICLE 1 : La commission « ECOLE DE VELO- CHALLENGE JEUNE » a mis en place un challenge qui récompensera tous les jeunes de l'école de vélo (débutants à benjamins) ROUTE licenciés FSGT.

Pour l'ECOLE DE VELO, les trois premiers de chaque catégorie, y compris les trois premières Féminine se verra remettre une écharpe du challenge de vélo 2014

ARTICLE 2 : Le challenge « JEUNE » débute le 21 Avril 2014 à St Pol et se termine le 05 Octobre 2014 à Roellecourt .

Le challenge sera disputé sur les courses du calendrier de la saison route si sur un week-end il y a deux courses, la meilleure place sera comptabilisée.

ARTICLE 3 : Les points seront acquis suivant le barème suivant :

| | | |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 1 ^{er} : 24 points | 5 ^{ème} : 16 points | 9 ^{ème} : 8 points |
| 2 ^{ème} : 22 points | 6 ^{ème} : 14 points | 10 ^{ème} : 6 points |
| 3 ^{ème} : 20 points | 7 ^{ème} : 12 points | 11 ^{ème} : 4 points |
| 4 ^{ème} : 18 points | 8 ^{ème} : 10 points | 12 ^{ème} : 2 points |

Les coureurs après la 12^{ème} place marqueront 2 points

ARTICLE 4 : En cas d'ex-aequo au classement final, sera déclaré vainqueur celui qui aura le plus grand nombre de victoires sur l'ensemble des épreuves, puis des secondes places etc.... ..

ARTICLE 5 : les feuilles d'émargement et les classements seront remis au responsable présent afin d'établir la mise à jour du classement « challenge »

ARTICLE 6 : Seule la commission « ECOLE DU VELO - CHALLENGE JEUNE » est apte à faire tout changement au présent règlement

ARTICLE 7 : Le port du casque rigide est obligatoire ainsi que les gants.

ARTICLE 8 : Toutes réclamations concernant les classements ou autres se feront par courrier ou par mail au responsable de la collégiale.

ARTICLE 9 : Par respect envers les personnes qui s'investissent dans ce challenge, tout coureur qui sera absent à la remise des prix sera exclu du classement au bénéfice de son suivant

ARTICLE 10 : Pour les jeux d'adresse et le 100 M départ arrêté qui seront fait sur la saison 2014 les points seront ajoutés à l'épreuve sur route de l'après midi

Barème jeux d'adresse et 100 M départ arrêté.

| | | |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{er} : 10 points | 5 ^{ème} : 2 points | 9 ^{ème} : 1 point |
| 2 ^{ème} : 8 points | 6 ^{ème} : 1 point | 10 ^{ème} : 1 point |
| 3 ^{ème} : 6 points | 7 ^{ème} : 1 point | 11 ^{ème} : 1 point |
| 4 ^{ème} : 4 points | 8 ^{ème} : 1 point | 12 ^{ème} : 1 point |

Les coureurs suivants marqueront 1 point.

ARTICLE 11 : aucun parent ne sera autorisé à suivre les jeunes de l'école de vélo, il y aura un coureur qui ouvre et un qui ferme la course des sanctions seront prises si le règlement n'est pas appliqué.

ARTICLE 12 : Championnat régional route 2014

Il y aura un maillot au 1^{er} pupille et benjamin garçon et fille.

Pour les débutant et les poussins garçon et filles une écharpe,

Pour prétendre au maillot le programme du jour du championnat (le jeu d'adresse ; le sprint ainsi que la course en ligne sont obligatoire. Accumulation des points sur les 3 épreuves.

Le quota

Le Jeu d'adresse de CARLY HESDIGNEUL est obligatoire pour prétendre au podium du championnat régional 2014 pour tous.

il faut avoir effectué 6 courses sur route FSGT avant le championnat pour les enfants uniquement licenciés FSGT entre le 1^{er} juin 2013 et le 31 mai 2014

Pour prétendre au

Podium pour le championnat régional 2014 pour les doubles ou triple licenciés

Pour le championnat régional 2014 il faudra avoir effectué 12 courses sur route entre 1^{er} juin 2013 et le 31 Mai 2014.

Pour les nouveaux licenciés uniquement fsgt de la saison en cours : le quota sera de 3 courses sur route entre la 1ere course de l'année 2014 (st pol sur ternoise et jusqu'au 31 mai 2014

Pour un coureur double ou triplement licencié le cota sera toutes les courses du calendrier entre st pol sur ternoise et le 31 mai 2014 (sauf si 2 courses le week end) sam et dim (1 seul sera comptabilisé

Les points pour les jeux d'adresse et le sprint

| | | |
|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------------|
| 1 ^{er} : 50 points | 5 ^{ème} : 38 points | 9 ^{ème} : 26 point |
| 2 ^{ème} :47points | 6 ^{ème} : 35 point | 10 ^{ème} : 23 point |
| 3 ^{ème} :44 points | 7 ^{ème} : 32 point | 11 ^{ème} : 20 point |
| 4 ^{ème} :41 points | 8 ^{ème} : 29 point | 12 ^{ème} : 17 point etec.. |

Les points pour l'épreuve sur route

| | | |
|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------------|
| 1 ^{er} : 50 points | 5 ^{ème} : 46 points | 9 ^{ème} : 42 point |
| 2 ^{ème} :49points | 6 ^{ème} : 45 point | 10 ^{ème} : 41 point |
| 3 ^{ème} :48 points | 7 ^{ème} : 44 point | 11 ^{ème} : 40 point |
| 4 ^{ème} :47 points | 8 ^{ème} : 43 point | 12 ^{ème} : 39 point etec.. |

ARTICLE 13 : Epreuve dans deux fédérations différentes

Les enfants qui participent à 2 épreuves le même jour dans deux fédérations différentes les points du challenge ne seront pas comptabilisés et la course fait en FSGT ne sera pas retenu pour les quotas du championnat.

LE RESPONSABLE DU CHALLENGE JEUNE
Gilbert LENGLIN